



Country: DJIBOUTI
Project Document

UNDAF Outcome(s): D'ici à 2012, tous les acteurs élaborent et mettent en oeuvre de manière participative et transparente des politiques de développement

Expected CP Outcome(s): Les mécanismes de suivi et de d'évaluation des politiques de développement sont fonctionnels et efficaces

Expected Output(s): Parties prenantes clés sensibilisées sur le développement d'un cadre national d'évaluation de la gouvernance; base de données et d'indicateurs de la gouvernance conçues et mise à jour, capacités des institutions et acteurs de la gouvernance renforcées en technique de collecte et d'analyse des données; proposition d'observatoire national de la gouvernance développée et soumise à l'appréciation des acteurs de la gouvernance

Executing Entity: Secrétariat général du gouvernement

Implementing Agencies: DISED, Centre de Recherches de l'Université de Djibouti, CNDH

Brief Description

Dans le cadre du présent projet, Il sera par ailleurs clairement question de sensibiliser les autorités nationales sur l'importance de valoriser concrètement leurs efforts liés à la promotion de la bonne gouvernance par le biais de (i) l'élaboration et la mise en place d'un système compréhensif de mesure et de suivi des actions de développement national liées à la bonne gouvernance, et (ii) le renforcement des capacités des acteurs de la gouvernance pour la conception, la production et l'exploitation des données relatives à la gouvernance adaptées aux besoins du pays. Il s'agira d'engager un dialogue avec toutes les parties prenantes sur la nécessité de mettre en place un cadre national d'évaluation de la gouvernance, de recenser et évaluer la pertinence des indicateurs de gouvernance existants et d'identifier d'autres répondant au mieux au contexte national. Pour ce faire, les interventions du projet associeront les institutions nationales (secrétariat général du gouvernement, Ministères clés, Directions statistique et planification, Unité de suivi de l'INDS...) déjà en charge de la gestion de la bonne gouvernance, le Centre d'Etudes et de Recherches de l'Université de Djibouti, le secteur privé et les organisations de la société civile, susceptibles de participer activement et substantivement à un projet de développement d'indicateurs nationaux et de bases de données spécifiques désagrégées par genre indispensables pour mesurer efficacement l'avancée et les performances nationales en matière de bonne gouvernance.

Programme Period: 2008/2012
Country Programme Component: Renforcement de la bonne gouvernance
Project Title: Suivi de la gouvernance démocratique
Atlas Award ID:
Start date: mars 2009
End Date: dec.2010
PAC Meeting Date: 22 January 2009

| | |
|----------------------------|------------|
| Total resources required | 120.000 \$ |
| Total allocated resources: | 120.000 \$ |
| Regular (TRAC) | 20.000 \$ |
| • Other: | |
| ○ Donor | 100.000 \$ |
| ○ Donor | _____ |
| ○ Donor | _____ |
| ○ Government | _____ |
| Unfunded budget: | _____ |
| In-kind Contributions | _____ |

Agreed by (Government) Secrétaire Général du Gouvernement

Agreed by (Executing Entity): Secrétaire Général du Gouvernement

Agreed by (UNDP): Sunil Saigal, Représentant Résident

I. ANALYSE DE LA SITUATION

Djibouti est un pays pauvre¹ et démuné qui, fait face à d'énormes défis de développement et de lutte contre la pauvreté. La promotion de la gouvernance est l'un des axes prioritaires du Gouvernement qui, au travers du Document Cadre Stratégique de lutte contre la pauvreté (2003) ainsi que du document du DRSP *pro-pauvres* de 2^e génération appelé Initiative Nationale pour le Développement Social (INDS) de 2007, veut mettre en place un cadre favorable à la création et la redistribution des richesses en vue de la lutte de façon durable contre la pauvreté tout en assurant la participation de tous et le respect de la dignité humaine. Dans ce cadre, le gouvernement a engagé de nombreuses réformes relatives à la gouvernance administrative, démocratique, économique et locale en renforçant les attributions des institutions nationales comme l'Assemblée Nationale, le système judiciaire, le Médiateur, la Chambre des Comptes ou l'Inspection Générale d'Etat. La décentralisation a été initiée et des institutions locales ont été mises en place par le biais d'élections libres. Une institution nationale de protection et de promotion des droits humains a également été créée en 2008.

Une évaluation du système de gouvernance de Djibouti réalisé à partir des données de 2003 et sur la base des six indicateurs de gouvernance développés par l'équipe de D. Kaufmann² montre qu'au sein d'un échantillon regroupant environ 200 pays, Djibouti se situe dans la partie inférieure de la courbe pour la plupart des indicateurs de gouvernance, notamment ceux portant sur la stabilité politique, la primauté du droit, l'efficacité gouvernementale, le cadre de régulation, la lutte contre la corruption, la participation et la responsabilisation. En moyenne, 20% seulement des pays enregistrent des indicateurs de gouvernance plus faibles que ceux de Djibouti. C'est au niveau de la perception de l'efficacité gouvernementale que Djibouti enregistre le score le plus bas avec un indice de 16,5 seulement, en comparaison de 49,9 pour la région Afrique du Nord et Moyen Orient et 41,5 pour les pays à revenu intermédiaire de tranche inférieure³. Cet indicateur mesure, entre autres, la qualité de la prestation des services publics et de l'administration, la compétence des agents de la fonction publique, l'indépendance de la fonction publique vis-à-vis des pressions politiques, et la crédibilité de l'engagement du Gouvernement vis-à-vis des politiques.

En 2007 avec l'appui de la Commission Economique des NU pour l'Afrique, Djibouti a élaboré son premier rapport national sur la gouvernance qui fait l'état des progrès réalisés dans les domaines de la représentation politique; de l'efficacité institutionnelle; et de la gestion économique. Au titre des contraintes relevées, il y a lieu de citer entre autres la faiblesse des capacités nationales en général et l'absence d'un système d'information performant, d'indicateurs et de bases de données fiables surtout en matière de bonne gouvernance, qui ne permettent pas d'apprécier justement et substantivement la qualité et l'impact de ces politiques, actions et réformes sur le jeu institutionnel national et le bien être de la population. En effet, la Direction de la Statistique Economique et Démographique (DISED) ne couvre que très partiellement à travers ses productions statistiques irrégulières les aspects de la gouvernance ; des autres sources de données existent mais ne sont pas suffisamment fiables.

Aussi, Djibouti a adhéré au Mécanisme Africain d'évaluation des pairs, et l'accomplissement de ses obligations dans le cadre de ce mécanisme requiert entre autres la disponibilité des bases des données fiables et des outils nécessaires.

¹ Djibouti , PMA avec 42% de la population vivant dans la pauvreté absolue, un taux de chômage de 60% frappant particulièrement les jeunes et les femmes.

² Les données sont tirées du rapport sur l'analyse des dépenses publiques à Djibouti, Banque Mondiale, avril 2006, pp.100-101. Ces données ne sont qu'indicatives et être interprétées avec prudence en raison du nombre assez réduit de sources d'information utilisées pour Djibouti.

³ L'indice utilise une échelle allant de 0 à 100, la cote la plus haute étant la meilleure.

II. STRATEGIE

La promotion de la bonne gouvernance et le renforcement de l'état de droit représentent certes une orientation stratégique majeure du Programme d'Action National pour le Développement 2001-2010 et constitue l'un des cinq axes du projet de DSRP en préparation. Un système de mesure et de suivi n'a pas été conçu et mis en place pour pouvoir évaluer précisément les résultats et l'impact attendus par les programmes de promotion de la gouvernance et de lutte contre la pauvreté définis par le gouvernement. Toutefois cette dimension a été aujourd'hui considérée comme cruciale et a été reprise dans l'INDS. En outre, le gouvernement n'a pas formulé un véritable Programme National de Bonne Gouvernance.

La stratégie du PNUD se fonde, sur les axes d'intervention retenus dans le Plan Cadre des Nations Unies pour l'assistance au développement (UNDAF) 2008-2012 et dans le Programme de pays (CPD 2008-2011) qui focalisent son appui sur la lutte contre la pauvreté et le développement humain et la promotion de la gouvernance. Cette stratégie prend en compte et consolide les acquis obtenus à travers la mise en œuvre de ses différents projets de renforcement de capacité dans le domaine de la lutte contre la pauvreté et de la gouvernance.

Le PNUD a déjà soutenu et continue d'accompagner le gouvernement dans ses efforts pour la promotion de la gouvernance en soutenant le renforcement des capacités des acteurs clés tel que le parlement, l'inspection générale de l'Etat, le système judiciaire, l'administration publique tant au niveau central que local, pour mieux assumer leurs fonctions. Dans le cadre du présent projet, il sera notamment question de capitaliser sur les activités déjà appuyées par le PNUD dans le cadre de ses précédents programmes de coopération et d'appui au gouvernement dans ce domaine (étude sur le Programme d'Investissements Publics, établissement d'un rapport sur l'assistance extérieure, appui au Schéma Directeur National des Statistiques, définition d'un noyau d'indicateurs pour le suivi du 1^{er} DSRP ou Méta données,...).

L'action du PNUD s'inscrira également dans le cadre des objectifs du gouvernement visant à se préparer à la revue du Mécanisme Africain d'Evaluation par les Pairs (MAEP) en renforçant les capacités du Comité National du MAEP prévu pour être mis en place au cours du premier semestre 2009. Cet appui se concentrera surtout sur la première phase du processus de revue.

Il sera par ailleurs clairement question de sensibiliser les autorités nationales sur l'importance de valoriser concrètement leurs efforts liées à la promotion de la bonne gouvernance par le biais de **(i)** l'élaboration et la mise en place d'un système compréhensif de mesure et de suivi des actions de développement national liées à la bonne gouvernance, et **(ii)** le renforcement des capacités des acteurs de la gouvernance pour la conception, la production et l'exploitation des données relatives à la gouvernance adaptées aux besoins du pays, **(iii)** appuyer au plan technique le gouvernement dans les actions de mise en place et d'opérationnalisation du Comité National de préparation des travaux de mise en œuvre des recommandations issues du MAEP. Il s'agira d'engager un dialogue avec toutes les parties prenantes sur la nécessité de mettre en place un cadre national d'évaluation de la gouvernance, de recenser et évaluer la pertinence des indicateurs de gouvernance existants et d'identifier d'autres répondant au mieux au contexte national.

Pour ce faire, les interventions du projet associeront les institutions nationales (Secrétariat général du gouvernement, Ministères clés, Directions Statistique et planification, Unité de suivi de l'INDS...) déjà en charge de la gestion de la bonne gouvernance, le Centre

d'Etudes et de Recherches de l'Université de Djibouti, le secteur privé et les organisation de la société civile, susceptibles de participer activement et substantivement à un projet de développement d'indicateurs nationaux et de bases de données spécifiques désagrégées par genre indispensables pour mesurer efficacement l'avancée et les performances nationales en matière de bonne gouvernance.

DRAFT

III. CADRE DES RESULTATS ET DES RESSOURCES

1. Les mécanismes de suivi et d'évaluation des politiques de développement sont fonctionnels et efficaces

Ligne de base : Absence de données statistiques désagrégées disponibles

Indicateurs : Données statistiques fiables et désagrégées disponibles

Applicable SP Key Result Area 2.3: Promoting democratic governance practices grounded in international principles

Partnership Strategy: Le projet sera mis en oeuvre en étroite collaboration avec la DISED, l'Université de Djibouti et la Commission Nationale des Droits de l'Homme

Project title and ID (ATLAS Award ID): 00056861- Appui au renforcement des capacités nationales de suivi de la gouvernance démocratique

| INTENDED OUTPUTS | OUTPUT TARGETS FOR (YEARS) | INDICATIVE ACTIVITIES | RESPONSIBLE PARTIES | INPUTS |
|--|--|--|--|--|
| <p>Specify each output that is planned to help achieve the outcome. For each output, include a baseline with associated indicators and targets to facilitate monitoring of change over time. Each output shall ultimately become a Project ID in Atlas.</p> <p>Output 1 Les parties prenantes de la gouvernance démocratique sont sensibilisées sur la nécessité de mettre en place un système de mesure et de suivi de la gouvernance</p> <p>Baseline: Les acteurs nationaux ne sont pas sensibilisés sur la mesure de la gouvernance démocratique</p> <p>Indicators: Un dialogue national multipartenaire est engagé sur les méthodes de mesure et de suivi de la gouvernance démocratique</p> | <p>Use this column for more complex projects where an output takes more than one year to produce.</p> <p>Targets (year 1) - - Targets (year 2) - -</p> | <p>List activity results and associated actions needed to produce each output or annual output targets. Each activity result shall ultimately become an Activity ID in Atlas.</p> <p>1 Identification de l'assistance internationale/nationale requise</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Recrutement du(des) experts ▪ Elaboration de la méthodologie et conduite de l'état de lieux et de compilation des indicateurs de la gouvernance a Djibouti, particulièrement en matière d'efficacité de l'administration <p>2 Organisation des ateliers (restitution de l'état de lieux,)</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Location salle & logistique | <p>Specify parties that have been engaged by the executing entity to carry out these activities</p> <p>UNDP, DISED, CRUD, CNDH</p> | <p>Specify the nature and total costs of the UNDP inputs needed to produce each output</p> <p>.30.000 \$</p> |

| | | | | |
|---|---|---|---------------------------------------|------------------|
| <p>Output 2</p> <p>Les capacités institutionnelles nationales clés du gouvernement de Djibouti par le biais de l'assistance technique et des interventions formatives ciblées renforcées</p> <p>Baseline: Les capacités nationales en la matière sont faibles</p> <p>Indicators: Nb d'ateliers de formation organisés Nb de participants aux formations</p> | <p>Targets (year 1)</p> <p>-</p> <p>-</p> <p>Targets (year 2)</p> <p>-</p> <p>-</p> | <p>1 Identification de l'assistance internationale/nationale requise</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Recrutement du(des) experts <p>2 Organisation des ateliers (mesure de la gouvernance, identification des indicateurs additionnels, technique de collecte des données et d'analyse)</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Location salle & logistique ▪ Acquisition équipement et matériels nécessaire (informatique, logiciels...) | <p><i>UNDP, DISED, CRUD, CNDH</i></p> | <p>40.000 \$</p> |
| <p>Output 3</p> <p>Un système d'information simple, transparent, participatif et inclusif fondé principalement sur le regroupement d'informations à collecter dans des tableaux de bord standardisés et synthétiques mis en place</p> <p>Baseline: Absence de bases de données et d'indicateurs relatifs à la gouvernance démocratique</p> <p>Indicators: Nb d'indicateurs spécifiques à la bonne gouvernance développés</p> | <p>Targets (year 1)</p> <p>-</p> <p>-</p> <p>Targets (year 2)</p> | <p>1 Identification de l'assistance internationale/nationale requise</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Recrutement du(des) experts <p>3 Développement d'un cadre national d'évaluation de la bonne gouvernance</p> <p>4 Conception d'un système d'information et de base des données sur la gouvernance</p> <p>5 Organisation des ateliers de restitution et de validation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Location salle & logistique <p>1 Diffusion des indicateurs de la gouvernance</p> | <p><i>DISED, CRUD, UNDP</i></p> | <p>40.000 \$</p> |
| <p>Output 4</p> <p>Mission de suivi du Centre de Gouvernance d'Oslo (OGC)</p> | | <p>1. Expert international</p> <ul style="list-style-type: none"> • Voyage/DSA | <p><i>OGC, SURF</i></p> | <p>5000 \$</p> |
| <p>Output 5</p> <p>-Suivi & Evaluation</p> | <p>Target (year 1)</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1 évaluation annuelle - 1 évaluation finale | <p>1. Expert national</p> | <p><i>UNDP</i></p> | <p>5000 \$</p> |

IV. PLAN DE TRAVAIL ANNUEL

Year: 2009/2010

| EXPECTED OUTPUTS <i>And baseline, indicators including annual targets</i> | PLANNED ACTIVITIES <i>List activity results and associated actions</i> | TIMEFRAME | | | | RESPONSIBLE PARTY | PLANNED BUDGET | | |
|--|--|-----------|----|----|----|--------------------------------|----------------|-----------------------------------|--------|
| | | Q1 | Q2 | Q3 | Q4 | | Funding Source | Budget Description | Amount |
| <p>Output 1 Les parties prenantes de la gouvernance démocratique sont sensibilisées sur la nécessité de mettre en place un système de mesure et de suivi de la gouvernance</p> <p>Baseline: Les acteurs nationaux ne sont pas sensibilisés sur la mesure de la gouvernance démocratique</p> <p>Indicators: Un dialogue national multipartenaire est engagé sur les méthodes de mesure et de suivi de la gouvernance démocratique:</p> | <p>3 Identification de l'assistance internationale/nationale requise</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Recrutement du(des) experts ▪ Elaboration de la méthodologie et conduite de l'état de lieux et de compilation des indicateurs de la gouvernance a Djibouti <p>4 Organisation des ateliers (restitution de l'état de lieux,)</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Location salle & logistique | x | x | x | | <p>DISED, CRUD, UNDP, CNDH</p> | UNDP | Consultants, Ateliers /séminaires | 30.000 |

| | | | | | | | | | |
|---|--|---|---|---|---|-------------------|------------|--|-----------|
| <p>Output 2 Les capacités institutionnelles nationales clés du gouvernement de Djibouti par le biais de l'assistance technique et des interventions formatives ciblées renforcées</p> <p>Baseline: Les capacités nationales en la matière sont faibles</p> <p>Indicators: Nb d'ateliers de formation organisés Nb de participants aux formations</p> | <p>1 Identification de l'assistance internationale/nationale requise</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Recrutement du(des) experts <p>2 Organisation des ateliers (mesure de la gouvernance, identification des indicateurs additionnels, technique de collecte des données et d'analyse)</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Location salle & logistique <ul style="list-style-type: none"> • Acquisition équipement matériels nécessaire (informatique, logiciels...) | x | x | x | x | DISED, UNDP, CNDH | CRUD, UNDP | Consultants, Ateliers /séminaires, Équipements informatiques, audiovisuels | 40.000 \$ |
|---|--|---|---|---|---|-------------------|------------|--|-----------|

| | | | | | | | | | |
|--|---|------------|---|---|---|-------------------------|------|-------------|-----------|
| <p>Output 3 Un système d'information simple, transparent, participatif et inclusif fondé principalement sur le regroupement d'informations à collecter dans des tableaux de bord standardisés et synthétiques mis en place</p> <p>Baseline: Absence de bases de données et d'indicateurs relatifs à la gouvernance démocratique</p> <p>Indicators: Nb d'indicateurs spécifiques à la bonne gouvernance développés</p> | <p>1 Identification de l'assistance internationale/nationale requise</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Recrutement du(des) experts <p>6 Développement d'un cadre national d'évaluation de la bonne gouvernance</p> <p>7 Conception d'un système d'information et de base des données sur la gouvernance</p> <p>8 Organisation des ateliers de restitution et de validation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Location salle & logistique <p>Diffusion des indicateurs de la gouvernance</p> | x | x | x | x | DISED, UNDP, CRUD, CNDH | | | 40.000 \$ |
| <p>Output 4 Mission de suivi du Centre de Gouvernance d'Oslo (OGC)</p> | <p>1. Expertise internationale pour le suivi du programme.</p> | x | x | x | x | OGC, SURF | UNDP | Voyage, DSA | 5000 \$ |
| <p>Output 5 -Suivi & Evaluation</p> | <p>Target (year 1) 1 évaluation annuelle</p> | | | | x | | UNDP | Frais | 5000 \$ |
| <p>TOTAL</p> | | 120.000 \$ | | | | | | | |

V. ARRANGEMENTS DE GESTION

La durée du projet s'étend sur deux ans à savoir : 2009 et 2010, Le partenaire responsable de l'exécution du projet sera le Secrétariat Général du Gouvernement qui est déjà le point focal pour le programme "gouvernance et partenariat" régulier du PNUD. Il procédera en outre à la nomination officielle d'un directeur de projet pour le suivi global du projet. La mise en œuvre des activités opérationnelles du projet sera réalisée par le PNUD sur la base d'une Lettre d'Accord pour la fourniture de services qui sera signée avec le Secrétariat Général du Gouvernement.

Un comité de pilotage du projet (**voir organigramme joint**) sera mis en place. Il a pour objectif d'orienter les décisions du projet, d'apporter des mesures correctives et d'avaliser les plans de travail etc....

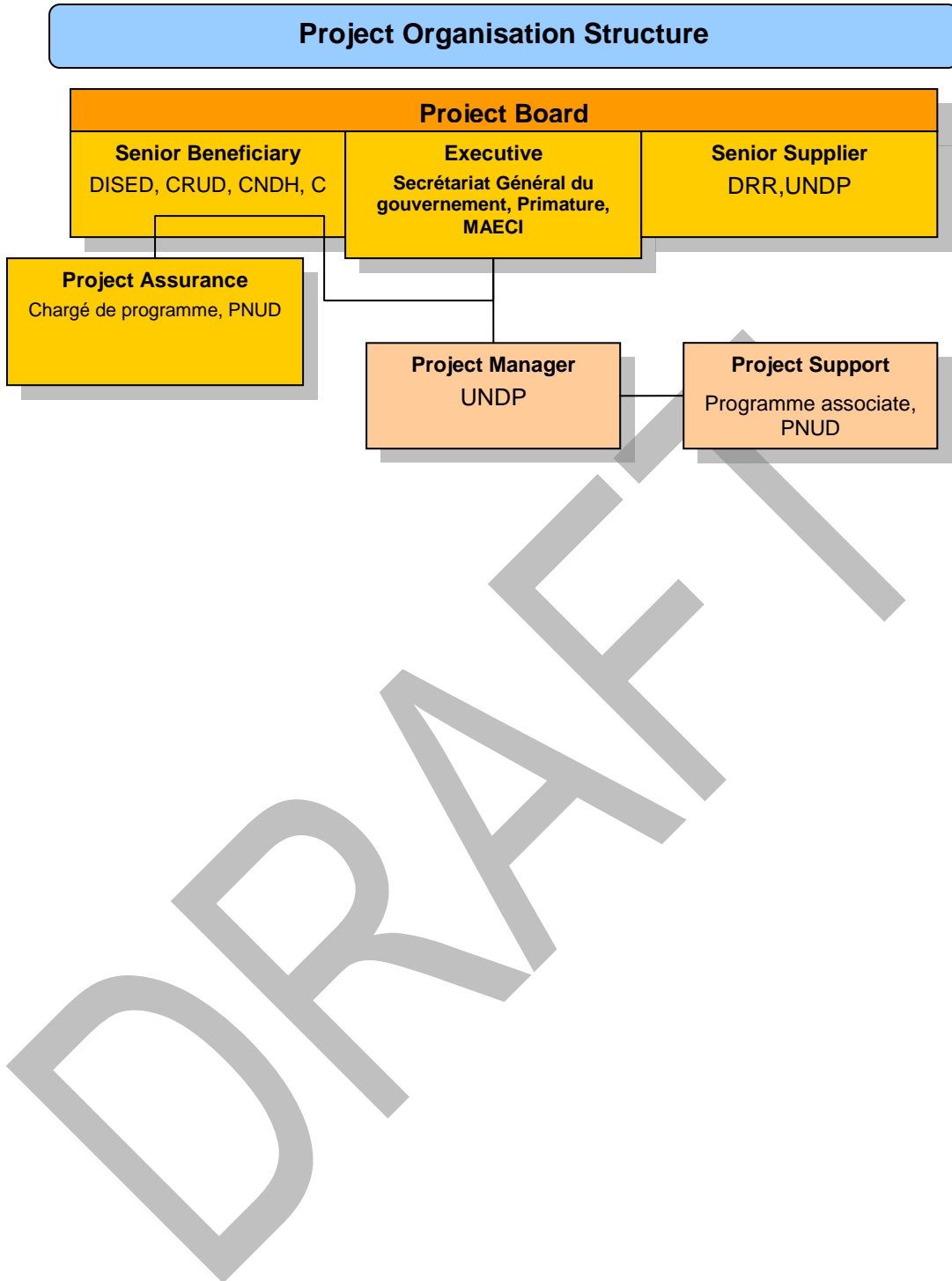
Le comité peut être sollicité par le Directeur du projet pour certaines décisions. Le comité de pilotage se compose de rôles et responsabilités qui réunissent les différents intérêts impliqués et exigés par le projet.

Il comprendra l'ensemble des partenaires et des bénéficiaires. Il comporte trois fonctions essentielles qui sont les suivantes:

L'Exécutif. Cette fonction est en fait relative à l'appropriation du projet est exercée par le Secrétaire Général du Gouvernement ou le cas échéant son délégué ainsi que les représentants de la Primature qui a la responsabilité du suivi de l'Initiative Nationale pour le Développement Social (INDS).

Principaux fournisseurs. Cette fonction qui porte sur la faisabilité technique du projet sera assumée par le partenaire chargé de la réalisation en l'occurrence le PNUD.

Principaux bénéficiaires. Cette fonction qui se propose de veiller à la réalisation des objectifs du projet sera assumée par les bénéficiaires directs en l'occurrence par les représentants des institutions partenaires comme la Direction de la Statistique et des Etudes Démographiques (DISED) et le Centre de Recherches de l'Université de Djibouti (CRUD).et la Commission Nationale des Droits de l' Homme.



V. MONITORING FRAMEWORK AND EVALUATION

La référence principale en matière de suivi et d'évaluation sera le cadre défini dans le CPAP. Toutefois, il y a lieu de préciser un certain nombre de points

En conformité avec les procédures et politiques de programmation énoncées dans le Guide de l'Utilisateur du PNUD, le projet fera l'objet d'un suivi à travers les étapes suivantes :

Dans le cycle annuel :

- Sur une base trimestrielle, une évaluation sur la qualité documentera l'avancée vers l'accomplissement des résultats clés
- Un registre des problèmes sera activé dans Atlas et mis à jour par le Gestionnaire de Projet pour faciliter le suivi et la résolution des problèmes potentiels ou des requêtes pour des changements
- Sur la base de l'analyse initiale des risques soumise (annexe 1) un registre des risques sera activé dans Atlas et régulièrement mise à jour par la revue de l'environnement externe qui pourrait affecter la mise en œuvre du projet ;
- Sur la base des informations ci-dessus enregistrées dans Atlas, un Rapport d'Avancement Trimestriel (R.A.T) sera soumis par le Gestionnaire de Projet au Comité de Projet à travers la Garantie de Projet en utilisant le format de rapport standard disponible dans le Executive Snapshot ;
- Un registre des leçons apprises sera activé et régulièrement mis à jour pour s'assurer de l'apprentissage et l'adaptation continue dans l'organisation et faciliter la préparation du rapport des leçons apprises à la fin du projet
- Un Plan de suivi du calendrier sera active dans Atlas et mis à jour pour assurer un suivi des actions/événements de gestion clés. En outre deux éléments importants le suivi et la gestion sont assumés par les fonctions suivantes.

Garantie du projet. La fonction de Garantie est la responsabilité de chaque membre du comité de pilotage. Cette fonction soutient le Comité de Pilotage du projet et exécute des fonctions objectives et indépendantes de contrôle et de suivi. Pendant le processus de gestion d'un projet, cette fonction assure la gestion et l'achèvement des étapes importantes. Le PNUD nomme une personne pour effectuer ce suivi obligatoire.

Directeur du projet. Cette fonction sera assumée par un responsable de la gestion journalière du projet et des décisions pour le projet. Sa principale fonction est d'assurer que les résultats spécifiés dans le document du projet sont atteints selon les standards et les qualités exigés et dans les délais et coûts fixés au départ. Il sera nommé par le partenaire d'exécution.

Le responsable du projet préparera à l'intention des parties concernées et en collaboration avec les autorités de tutelle et les partenaires extérieurs concernés, un programme de travail semestriel des activités du projet pour l'assistance technique, et mettra en place un cadre institutionnel dont les rôles et responsabilités des

diverses structures nationales bénéficiaires, d'une part, et de l'assistance technique à travers le projet, d'autre part, seront clairement définis.

VI. LEGAL CONTEXT

Le présent projet constitue l'instrument visé à l'article 1, paragraphe 1 de l'Accord standard d'assistance de base entre le gouvernement de la République de Djibouti et le PNUD signé par les parties concernées le 5 octobre 1979. Les modifications suivantes ne peuvent être apportées au présent projet qu'avec la signature du Représentant Résident du PNUD, à condition que celui-ci ait l'assurance que les autres signataires du document de projet, n'ont pas d'objection aux changements proposés:

a) les révisions n'ayant pas d'incidences notables sur les objectifs immédiats, les résultats et les activités du projet, mais qui tiennent à l'évolution des apports déjà convenus ou aux augmentations de coûts dues à l'inflation; étant bien entendu que toute augmentation due à l'inflation, ou à toute autre raison, sera à la charge du gouvernement.

b) les révisions annuelles obligatoires ayant pour objet le ré-échelonnement des apports prévus dans le cadre du projet, l'accroissement dû à l'inflation ou d'autres frais, en fonction de la souplesse financière de l'organisme concerné.

VII. ANNEXES